**ANNEXE SUP 9 : Lignes directrices sur le transport et le stockage**

Cette annexe fournit des informations de base concernant les modalités et définitions relatives au transport de marchandises.

**Considérations avant de décider du mode de transport**

**Type de marchandises**

Certains produits nécessitent un temps de transport court en raison de la durée de vie limitée, certains sont sensibles à la température et nécessitent un transport réfrigéré, d'autres peuvent être classés comme des marchandises dangereuses et des règles particulières s'appliquent.

**Différents modes de transport**

Comme décrit ci-dessus, le type de marchandises peut limiter vos options au moment de choisir le mode de transport. Si les options ne sont pas limitées, considérez le temps de transport et les coûts pour chaque mode de transport. Tenez également compte de l'itinéraire de l'envoi. Certains ports maritimes sont souvent congestionnés et la livraison des marchandises peut être retardée de plusieurs semaines. Les marchandises ont souvent besoin de passer par d'autres pays avant d'atteindre leur destination. Ayez connaissance des retards aux points de transit et soyez au courant de la documentation requise aux points de transit.

**Inspections avant l'expédition**

Dans certains pays (souvent des pays africains), le gouvernement exige que toutes les marchandises soient inspectées par une société d'inspection internationale avant l'expédition.

**Assurance transport**

Dans le cas où le transport ne serait pas couvert par le pouvoir adjudicateur ou par un contrat d'assurance de transport d'un partenaire d'exécution, il est recommandé d'obtenir une assurance de transport auprès des compagnies d'assurance et du transitaire.

**Agent de compensation dans le pays de réception**

Avant de réserver le transport, vérifiez toujours ce qui suit auprès d'un agent de compensation d'importation local :

Documents nécessaires pour dédouaner les marchandises spécifiques (nbre de copies et originaux) Les types de documents pouvant être exigés sont : le connaissement ou connaissement aérien, la facture, la liste d'emballage, les documents d'embargo, le certificat OGM, les documents de la commission IMCO, la licence d'importation, etc.

Temps nécessaire pour le dédouanement des marchandises

Temps pour obtenir une licence d'importation (et les documents nécessaires à cet effet)

Prix de l'agent de compensation pour le ou les services

Avant que les marchandises ne soient expédiées vers un pays déterminé, il est très important de s'assurer que tous les documents nécessaires sont en ordre et qu'une licence d'importation est obtenue - si nécessaire.

**Réservation de transport auprès d'un transporteur**

Lors de la réservation de transport auprès d'un transporteur, utilisez les modèles trouvés dans SUP 10-1 : Modèle pour la réservation de transport - Fret aérien et SUP 10-2 : Modèle pour la réservation de transport - Fret maritime.

Ces modèles peuvent également être appliqués comme liste de contrôle lors de la collecte des offres de transitaires.

**Transport éthique et fret**

Si vous avez recours à des fournisseurs de transport et de fret estimez les potentiels risques éthiques et prenez des précautions pour éviter les fournisseurs qui sont impliqués dans les activités de transport qui déclenchent, maintiennent ou exacerbent les conflits ou d'autres activités illégales. Si le transport aérien est nécessaire, vous devez donner la préférence à des fournisseurs qui ne se trouvent pas sur la liste des fournisseurs interdits de l’UE.

En outre, les risques environnementaux doivent être pris en compte lors du choix du mode de transport et du transporteur.

|  |
| --- |
| **Exemple : Défis du transport**FRET AÉRIEN AU BURUNDIDes équipements de communication par satellite ont été envoyés au Burundi par fret aérien, mais l'agent de compensation n'a pas réussi à dédouaner les marchandises car une licence d'importation était exigée. Les autorités ont refusé d'émettre la licence. Il a fallu attendre 14 mois avant d'obtenir la licence d'importation et de pouvoir dédouaner les marchandises.TRANSPORT PAR CONTENEURS EN ANGOLAUn conteneur a été envoyé à Luanda, en Angola, mais les marchandises n'ont pas pu être dédouanées à leur arrivée en raison de problèmes au niveau de la documentation. En conséquence, des frais de surestaries ont été appliqués (des frais de surestaries sont imposés pour chaque jour de stockage du conteneur au port). Comme le destinataire ne disposait pas de fonds supplémentaires pour payer les surestaries, le conteneur n'a pas pu être dédouané et des frais de surestaries supplémentaires ont été appliqués |

**Moyen de transport et documents**

|  |  |
| --- | --- |
| **Mode de transport** | **Document d'expédition émis par le transporteur** |
| Fret maritime | Connaissement (B/L) |
| Fret aérien | Connaissement aérien (AWB) |
| Transport routier | Lettre de voiture CMR |
| Chemin de fer  | Lettre de voiture ferroviaire |
| Transport combiné | Connaissement combiné |

**Connaissement**

Un connaissement (B/L) est un contrat entre le propriétaire des marchandises et le transporteur. Il existe deux types de connaissement. Un connaissement nominatif n'est pas négociable. Un connaissement émis par l'expéditeur peut être acheté, vendu ou échangé pendant que les produits sont en transit et est utilisé pour de nombreux types d'opérations de financement. Le client a besoin de l'original comme preuve de propriété pour prendre possession des marchandises. Ainsi, il est important que tous les originaux soient conservés dans un endroit sûr.

**Connaissement aérien**

Un connaissement aérien est un connaissement qui couvre à la fois les vols intérieurs et internationaux transportant des marchandises vers une destination spécifique. Techniquement, il s'agit d'un document non négociable de transport aérien qui fait office de reçu pour l'expéditeur et indique que le transporteur a accepté les marchandises qui y sont énumérées et s'oblige à effectuer l'envoi vers l'aéroport de destination en fonction des conditions spécifiées. Normalement, un connaissement aérien fait référence à la facture émise par les compagnies aériennes et est également appelé connaissement aérien « Master » (MAWB). Le MAWB contient trois chiffres de codes d'identification aérienne numériques. Les transitaires de fret aérien émettent également des connaissements aériens « House » (HAWB) pour leurs clients à chaque expédition.

**Lettre de voiture ferroviaire**

Une lettre de voiture ferroviaire est un document de transport qui indique si les marchandises ont été reçues pour l'expédition par chemin de fer. Un duplicata est donné à l'expéditeur en tant que reçu pour l'acceptation des marchandises. Le chemin de fer est utilisé principalement dans le cadre du transport combiné, auquel cas le document de fret est un connaissement combiné

**CMR**

CMR est l'abréviation de « Convention sur l'accord concernant les transports routiers internationaux de marchandises ». La lettre de voiture CMR est utilisée pour le transport routier international.

**Connaissement combiné :**

Il s'agit du transport de marchandises par au moins deux modes de transport différents d'un lieu où les marchandises sont prises en charge jusqu'au lieu de livraison désigné.

Il peut s'agir d'une combinaison de transport routier, ferroviaire, fluvial, maritime ou aérien. À cet égard, le connaissement est délivré pour couvrir la totalité du trajet et est appelé « connaissement combiné ».

**Poids, volume et dimensions des conteneurs**

Selon le mode de transport, le poids est calculé conformément aux normes internationales suivantes :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Mode de transport** | **Facteur en suspens** | **CBM[[1]](#footnote-1)** | **Équivaut à** | **KGS** |
| Fret aérien  | KG | 1 | **←** | 167 |
| Fret maritime  | CBM | 1 | → | 1 000 |
| Transport routier international | CBM | 1 | → | 333 |
| Coursier | KG | 1 | ← | 200 |
| Transport intérieur | CBM |  | → | Normalement 300, mais en fonction du pays d'opération |
| Chemin de fer  | CBM | 1 | → | Normalement 300, mais en fonction du pays d'opération |

**Calcul de fret aérien**

Si vous avez 5 boîtes avec les dimensions suivantes : longueur 70 cm x hauteur 60 cm x largeur 50 cm = 0,21 CBM par colis. Le CBM total de 5 colis est 0,21 x 5 = 1,05 CBM.

L'unité de poids réel de chaque colis est de 15 kg ; le poids total est de 5 x 15 kg = 75 kg.

Pour identifier le poids d'expédition pour le fret aérien, vous devez multiplier le volume total par 167 (selon le tableau ci-dessus). Dans ce cas, le poids de l'expédition est de 1,05 x 167 = 175,35 kg.En conséquence, le poids à payer est de 175,35 kg tandis que le poids réel n'est que de 75 kg. Le prix à payer est toujours le poids le plus élevé.

**Calcul du fret maritime**

Pour le transport maritime, le taux est calculé par CBM.

Si vous avez 5 boîtes identiques, le poids de l'expédition est de 75 kg. Vous devez diviser les 75 kg par 1 000

= 0,075 CBM les frais de transport sont calculés à partir de 1,05 CBM.

Si le poids de ces 5 boîtes est de 250 kg chacune, le poids total est de 5 x 250 = 1 250 kg

1 250 kg divisés par 1 000 = 1 250 et le fret est calculé à partir de 1 250 CBM.

Le facteur le plus élevé sous-tend toujours le calcul des marchandises - ce qui signifie que c'est toujours le poids le plus élevé ou CBM qui s'applique.

1. Contactez votre transitaire local ou la Division approvisionnement et logistique pour plus d'informations sur le prix au kg pour chaque mode de transport.

**Dimensions des conteneurs**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Conteneur** | **Norme 40"** | **Norme 20 "** |
| Longueur intérieure | 39'5"  | 12,01 m | 19'4" | 5,89 m |
| Largeur intérieure | 7'8" | 2,33 m | 7'8" | 2,33 m |
| Hauteur intérieure | 7'10" | 2,38 m | 7'10" | 2,38 m |
| Largeur de la porte | 7'8" | 2,33 m | 7'8" | 2,33 m |
| Hauteur de la porte | 7'6" | 2,28 m | 7'6" | 2,28 m |
| Capacité | 2,390 ft³ | 67,67 m³ | 1 172 ft³ | 33,18 m³ |
| Tare | 8 160 lb[[2]](#footnote-2) | 3 701 kg | 4 916 lb | 2 229 kg |
| Cargaison maximale | 59 040 lb | 26 780 kg | 47 999 lb | 21 727 kg |

**Liste des articles et entreposage**

**Inventaire/liste des articles**

Voici quelques lignes directrices concernant la façon de gérer les stocks et les listes d'articles La liste d'articles doit contenir tous les articles représentant une valeur initiale (cette valeur initiale est une valeur prédéfinie, par exemple 400 € selon le contexte) ou de tout article attrayant ou facilement négociables tels que le GPS, les appareils photo, les équipements de communication et informatiques.

Une liste des articles doit contenir les informations suivantes :

Numéro sur la liste (toutes les entrées ont leur propre numéro qui ne change pas)

Article (par exemple 4x4, détecteur de mines, table de bureau, radio, etc.)

Nom de marque

Type/modèle

Numéro de série

Date d'achat

Nom du donateur

Lieu actuel

En cours d'utilisation/en stock/en cours de réparation/déchargé de

Si déchargé de - de quelle façon (par exemple, donné ; exporté vers où ; expulsé)

**Entreposage/stockage**

Pour les produits ayant une durée de vie limitée, il faut veiller à ce que les plus anciens soient utilisés en premier (premier entré/premier sorti). Cependant, vérifiez toujours la date d'expiration. Cela vaut, par exemple pour les médicaments et les batteries, l'utilisation récente/distribution de marchandises périmées. En même temps, il est très important que les produits qui ont dépassé la date d'expiration ne soient pas éliminés par des moyens illégaux ou des moyens qui mettent en danger la population locale, l'environnement ou aient tout autre impact.

En cas de besoin d'entreposage/d'installations de stockage, envisagez les mesures suivantes :

* Spécifications de l'entrepôt (construction, emplacement, etc.)

Réception des équipements/fournitures

Système de gestion de stock

Établissement de l'inventaire

Systèmes de stockage

Questions de personnel (par exemple, lignes directrices de santé et de sécurité - consultez le chapitre 10. Sûreté et sécurité)

Routines de nettoyage

1. CBM Mètres cube [↑](#footnote-ref-1)
2. Lb : livres [↑](#footnote-ref-2)